

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



JOURNÉES DE L'AFAR

N° 1593

**JOURNÉE DE L'AFAR - DROIT ET ÉTHIQUE EN
TÉLÉMÉDECINE**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N° du stage	1593 1 2021 INTER	Lieu de stage	En visioconférence
Durée du stage	1 jour	Dates	le 14/12/2021
Prix	330,00 €		

INTRODUCTION

- Les récents événements sanitaires ont permis un développement fulgurant de la télémédecine, l'utilisation des technologies de la communication tant pour favoriser la consultation médicale et les innovations que pour transférer les informations médicales. Cela soulève des problèmes éthiques et médico-légaux particuliers. La loi HPST a défini les règles de délivrance de la médecine à distance en France. Les aspects éthiques de la télémédecine seront semblables sur de nombreux points à ceux de la médecine conventionnelle, mais des problèmes particuliers existent du fait de l'implication de personnels non médicaux et de l'utilisation de technologies qui doivent être sécurisées. L'un des problèmes récurrents concerne la confidentialité du dossier médical. L'information du patient, quelle que soit la méthode, conventionnelle ou à distance, reste obligatoire et le consentement du patient, recueilli. Les conséquences ne sont pas négligeables dans la mesure où, en cas de plainte, la responsabilité respective de chacun des différents acteurs de la procédure doit être établie.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Maître Muriel Bodin, avocate au Barreau de Paris, spécialisée dans la santé publique et le numérique.

CONTENU

1. LES ASPECTS JURIDIQUES DE LA TÉLÉMÉDECINE - Les pièges à éviter. - Les responsabilités des acteurs. - Les différents contrats. - Echanges avec les participants.
2. LES ASPECTS ÉTHIQUES DE LA TÉLÉMÉDECINE TOUT AU LONG DE LA MISE EN PLACE DE LA TÉLÉCONSULTATION ET DE LA TÉLÉEXPERTISE - L'exemple de l'imagerie médicale. - L'exemple de la gériatrie. - L'exemple de la psychiatrie. - Echanges avec les participants.
3. LE CADRE GÉNÉRAL - Les différents actes. - Les exigences administratives. - Le cadre européen et les priorités nationales. - Echanges avec les participants.
4. LE CADRE PARTICULIER - Les particularités des actes de télémédecine et leurs conséquences médico-éthiques en médecine 2.0 et 3.0. - Information et consentement, vie privée et confidentialité. - La traçabilité et le dossier médical, la responsabilité, les risques de déviances juridiques et éthiques. - Echanges avec les participants.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujéti à la TVA). Le prix (non assujéti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N° du stage	1593 1 2021 INTER	Lieu de stage	En visioconférence
Durée du stage	1 jour	Dates	le 14/12/2021
Prix	330,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE DPC STAGE FORMATION CONTINUE**ÉTABLISSEMENT**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION